



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23/01/2023

FRANCE 2030 : OUVERTURE DE L'APPEL À PROJETS « IMAGERIE MEDICALE »

Dans le cadre de la Stratégie d'accélération « Santé numérique » de France 2030, François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention, Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, Jean-Noël Barrot, ministre délégué de la Transition numérique et des Télécommunications, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, annoncent le lancement de l'appel à projets « Imagerie médicale » doté de 90 M€.

L'innovation en santé est marquée par le développement sans précédent de nouveaux produits et services, basée sur des percées scientifiques et technologiques exceptionnelles, mais aussi la prolifération des données et l'explosion de leur capacité de traitement. **Le volet santé de France 2030 « Innovation Santé 2030 », doté d'un budget de 7,5 Md€** et vise à « mieux vivre », en prévenant les maladies ou la perte d'autonomie, en soignant mieux et en combattant les maladies infectieuses émergentes, à « mieux produire » sur notre territoire les médicaments et dispositifs médicaux dont notre pays a besoin, et à « mieux comprendre » le vivant et les maladies, afin de mieux partager la connaissance des sciences de la vie.

Le secteur de l'imagerie est en pleine transformation du fait des mutations du système de santé : la diffusion des technologies numériques et l'essor d'une médecine personnalisée de précision remettent les technologies de diagnostic (dont l'imagerie médicale) au centre du parcours de soins.

La mise en place d'un **appel à projets consacré à l'imagerie médicale permettra d'accélérer l'émergence de nouvelles technologies et ainsi d'accompagner au mieux l'écosystème français** de l'imagerie médicale. Les premiers projets soutenus ont vocation à être ensuite rapidement déployés dans les hôpitaux.

L'appel à projets « Imagerie médicale », opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, est ouvert jusqu'au 28 mars 2023 à 12h00 (midi heure de Paris),

Plusieurs relèves sont prévues :

- 26 septembre 2023 à 12h00 (midi heure de Paris),
- 26 mars 2024 à 12h00 (midi heure de Paris).

Le cahier des charges est consultable sur le site de Bpifrance : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-innovation-en-imagerie-medicale>

François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention a déclaré : « Avec France 2030, le Gouvernement fait résolument le choix de mettre l'innovation au service de l'amélioration de la santé de tous les Français. C'est le sens de ce nouvel appel à projets dédié à l'imagerie médicale qui va nous permettre d'inventer les solutions de demain et de renforcer l'expertise de nos industries. »

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie a déclaré : « Je me félicite de cet appel à projets qui permettra l'émergence d'une filière française de l'imagerie médicale innovante et compétitive, au bénéfice des patients. »

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, a déclaré : « L'imagerie médicale continue de fortement se développer, appuyée par l'essor des technologies numériques, notamment d'intelligence artificielle. Cet AAP permettra d'en accentuer les bénéfices pour l'ensemble du système de santé français et de proposer des solutions souveraines. »

CONTACTS PRESSE

Cabinet de François Braun – sec.presse.cabsante@sante.gouv.fr – 01 40 56 60 60

Cabinet de Roland Lescure – presse@industrie.gouv.fr - 01 53 18 46 19

Cabinet de Jean-Noël Barrot - presse@numerique.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

Bpifrance - presse@bpifrance.fr

A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche

fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

www.bpifrance.fr

[@BpifrancePresse @Bpifrance](#)